

ÉPARGNE : UN PREMIER SEMESTRE FAVORABLE AUX PRODUITS D'ÉPARGNE DE COURT TERME ET À L'ASSURANCE VIE

SEPTEMBRE 2024

LÉGÈRE REMONTÉE DE L'ENCOURS DES DÉPÔTS À VUE DANS UN CONTEXTE ANXIOGÈNE	2
LIVRET A ET LDDS, LES VALEURS SÛRES.....	3
LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE (LEP), LA FIN DE L'EUPHORIE ?	5
LE LIVRET JEUNE, LE MAL AIMÉ.....	6
POURSUITE DE LA BAISSÉ DE L'ENCOURS DES LIVRETS ORDINAIRES.....	6
PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT (PEL), PAS D'EMBELLIE EN VUE.....	7
LE COMPTE D'ÉPARGNE LOGEMENT (CEL) EN REGAIN DE FORME.....	8
LE TRIOMPHE DES COMPTES À TERME	8
ASSURANCE VIE, UN SEMESTRE DE BONNE FACTURE.....	9
LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER) ASSURANCE, UNE BELLE CROISSANCE	10

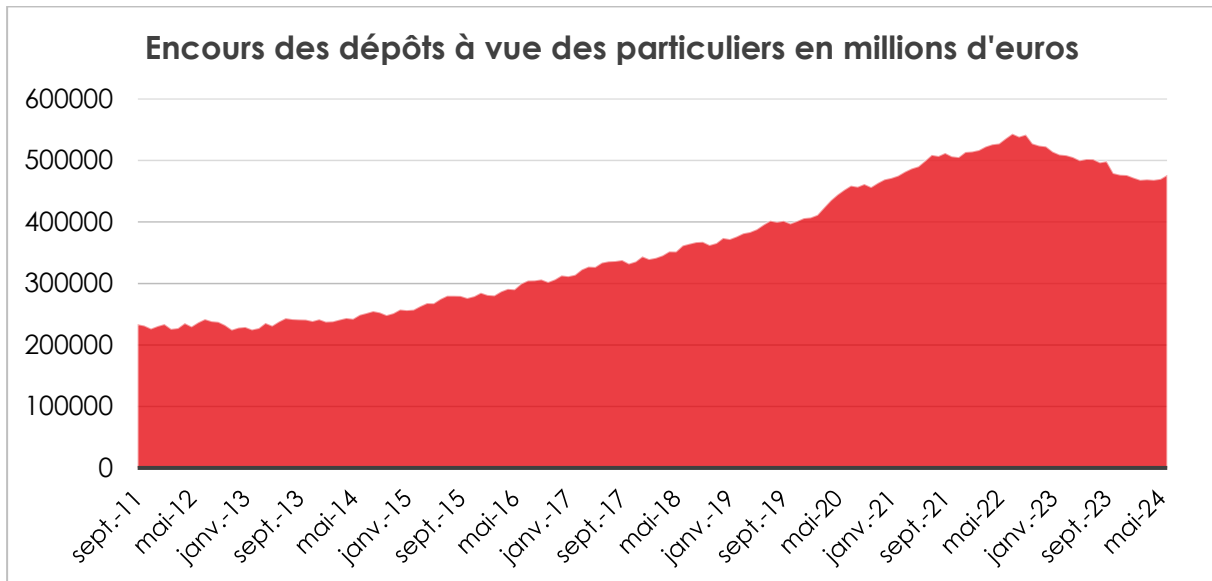
ÉPARGNE : UN PREMIER SEMESTRE FAVORABLE AUX PRODUITS D'ÉPARGNE DE COURT TERME ET À L'ASSURANCE VIE

Au cours du premier semestre, les ménages, en France, ont continué à mettre de l'argent de côté, le taux d'épargne se situant toujours au-dessus de son niveau d'avant crise sanitaire. À la différence des Américains, les Français et de nombreux autres Européens n'ont pas toujours puisé dans leur cagnotte Covid. Ils l'ont au contraire renforcée en maintenant un important taux d'épargne. La succession des crises (Covid, guerre en Ukraine, vague inflationniste, tensions au Moyen-Orient, dissolution de l'Assemblée nationale) conduit les ménages, en France, à la prudence. Sur les six premiers mois de l'année 2024, une évolution des comportements est constatée. La collecte de l'épargne réglementée tend à se normaliser après des années records et l'assurance vie reprend des couleurs. Parmi les deux produits phares du premier semestre figurent le contrat à terme et le Plan d'Épargne Retraite (PER). Le premier doit son succès à ses taux de rendement attractifs quand le second répond à l'inquiétude persistante des Français en matière de retraite.

LÉGÈRE REMONTÉE DE L'ENCOURS DES DÉPÔTS À VUE DANS UN CONTEXTE ANXIOGÈNE

L'encours des dépôts à vue des particuliers a augmenté de 306 millions d'euros durant le premier semestre 2024. Sur un an, en revanche, l'encours a diminué de 25,7 milliards d'euros. Fin juin 2024, il s'élevait à 476,6 milliards d'euros (source : dépôts à vue des particuliers – résidents Banque de France).

L'encours des dépôts à vue avait atteint un record en juillet 2022, à 543 milliards d'euros. Avec l'inflation et le relèvement du taux de rémunération du Livret A, du LDDS ou du LEP, les ménages ont réduit leurs liquidités sur leurs dépôts à vue. La légère remontée constatée durant le premier semestre 2024 peut s'expliquer par la saturation des Livrets A et des LDDS pour les ménages disposant d'abondantes liquidités. Le contexte politique anxieux peut également expliquer que les ménages privilégient le placement le plus liquide qui soit, le compte courant. Au cours du dernier trimestre, l'encours a progressé de plus de 7 milliards d'euros, dont 6 pour le seul mois de juin.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

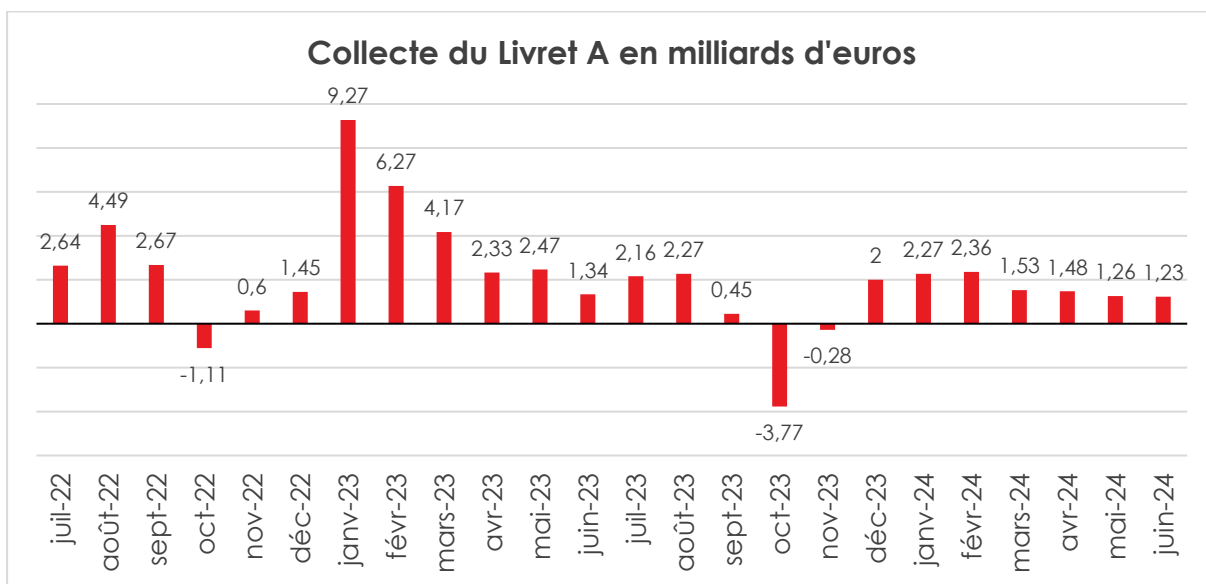
LIVRET A ET LDDS, LES VALEURS SÛRES

En 10 ans, l'encours cumulé du Livret A et du LDDS a progressé de 209 milliards d'euros, passant de 371 à 579,9 milliards d'euros (sources : Cercle de l'Épargne – CDC).

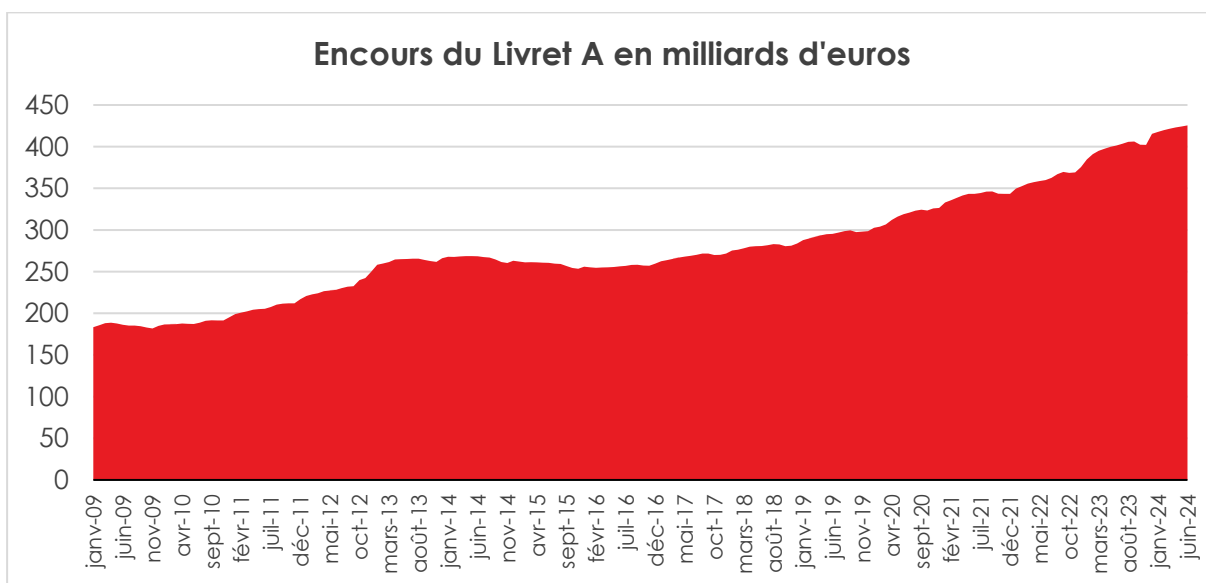
Au cours du premier semestre 2024, la collecte du Livret A s'est élevée à 10,14 milliards d'euros, contre 25,84 milliards d'euros sur la même période en 2023. Le Livret A a battu, fin juin, un nouveau record d'encours à 425,5 milliards d'euros.

Au cours du premier semestre 2024, une normalisation de la collecte du

Livret A est constatée après celles records de 2023, dopées par le relèvement du taux de rémunération. La diminution de l'inflation a, sur les six premiers mois de l'année, conduit les ménages à épargner davantage sur des produits de long terme comme l'assurance vie. Si la collecte s'est amoindrie durant le premier semestre, elle est néanmoins restée positive, les ménages français n'ayant pas décidé de puiser dans leurs livrets d'épargne réglementée pour consommer ou pour accroître leurs placements à long terme. Le volant d'épargne de précaution demeure extrêmement élevé.



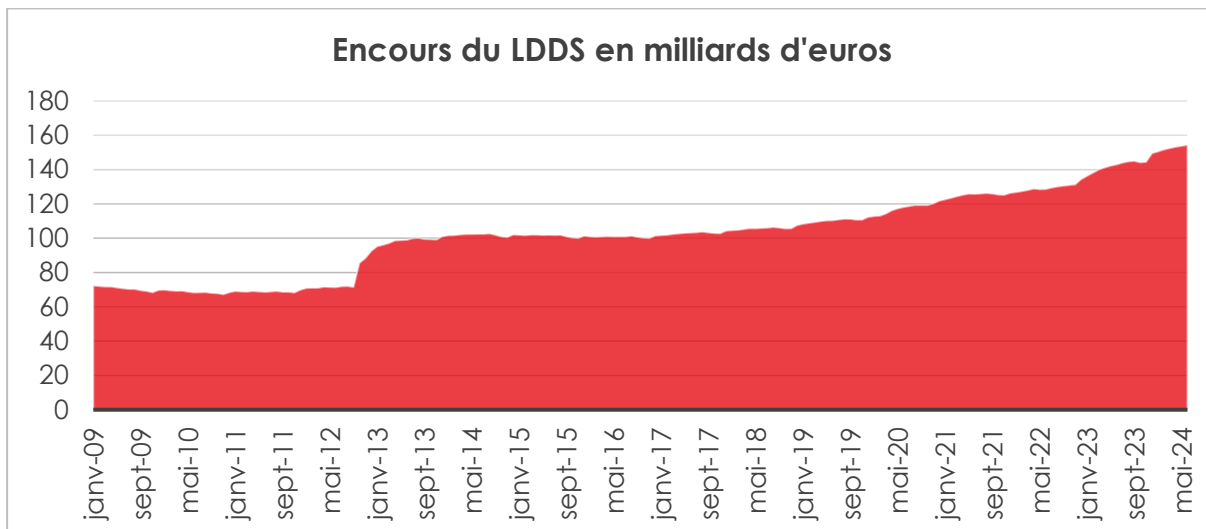
Cercle de l'Épargne – données Caisse des Dépôts et consignations



Cercle de l'Épargne – données Caisse des Dépôts et consignations

Sur le premier semestre, la collecte du LDDS s'élève à 4,88 milliards d'euros, contre 8,7 milliards d'euros sur la même période en 2023.

L'encours du LDDS a battu un nouveau record, fin juin 2024, à 154,4 milliards d'euros.

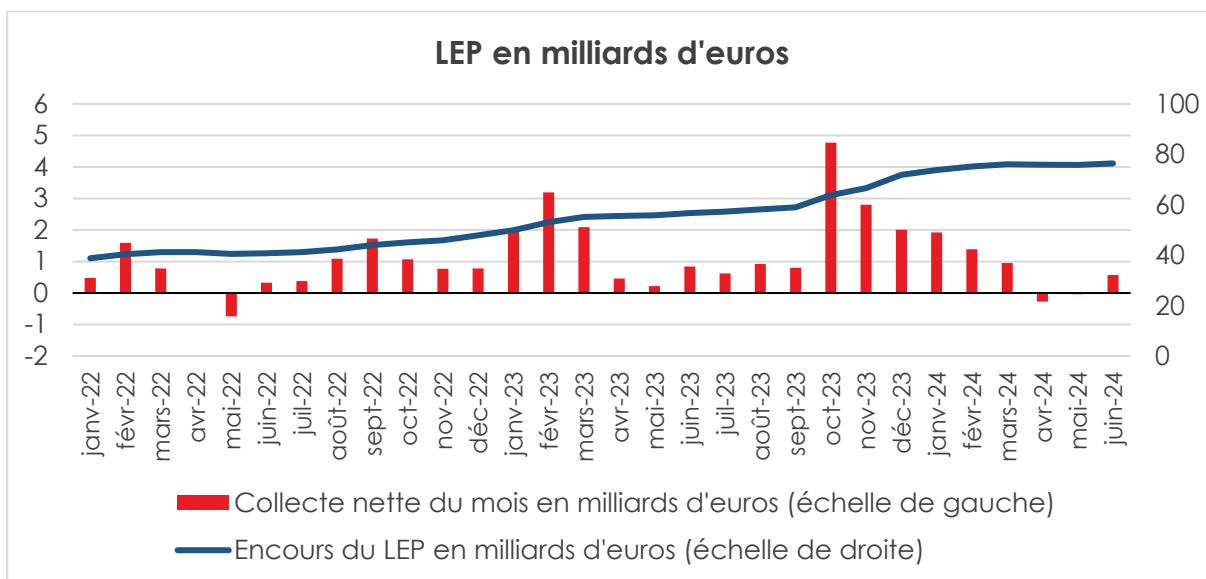


Cercle de l'Épargne – données Caisse des Dépôts et consignations

LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE (LEP), LA FIN DE L'EUPHORIE ?

Fin juin 2024, l'encours du LEP a atteint 76,4 milliards d'euros soit 20 milliards de plus en un an. Le LEP a bénéficié de son rendement élevé et du relèvement de son plafond de 7 700 à 10 000 euros intervenu le 1er octobre dernier. De

janvier à juin 2024, la collecte du LEP s'est ralentie. Elle n'a été positive que de 4,52 milliards d'euros, contre 8,75 milliards d'euros sur la même période 2023. Deux décollectes ont même été enregistrées, en avril et en mai 2024. Le taux du LEP qui avait atteint 6,1 % en 2022 est depuis redescendu à 4 % (depuis le 1er août 2024).

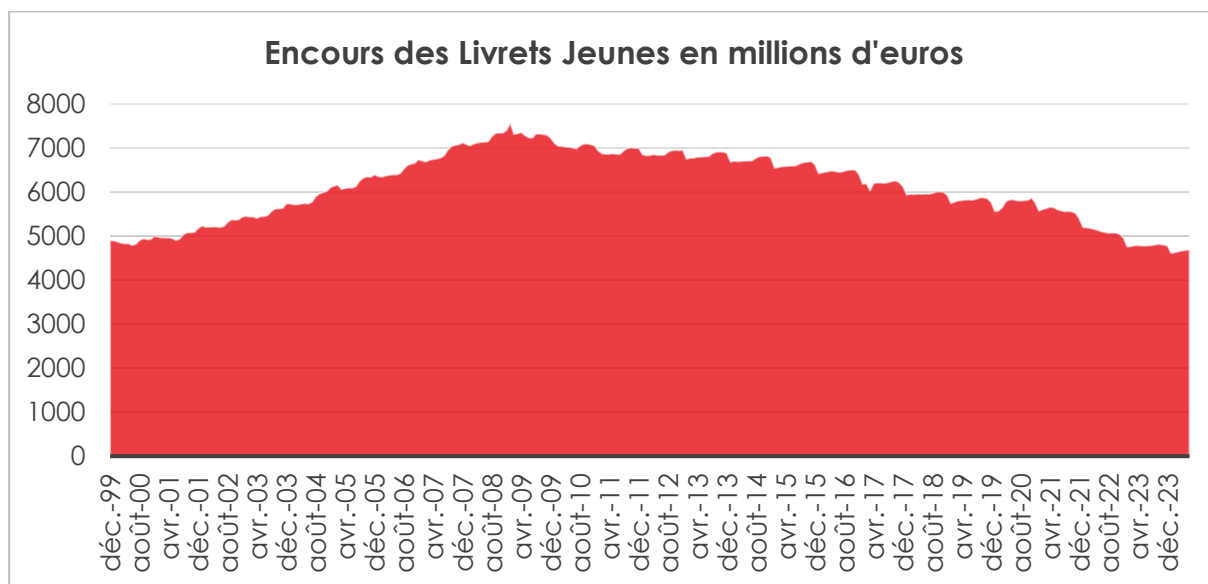


Cercle de l'Épargne – données Caisse des Dépôts et consignations

LE LIVRET JEUNE, LE MAL AIMÉ

Le Livret Jeune continue de décliner avec un encours en baisse de 92 millions d'euros sur le premier semestre 2024. Sur un an, la baisse est de 94 millions d'euros. Au 30 juin 2024, l'encours du Livret Jeune est de 4,7 milliards d'euros. Il s'élevait à 7,4 milliards d'euros fin décembre 2008. Il a depuis

constamment décliné. Au deuxième trimestre 2024, la rémunération moyenne des Livrets Jeunes était de 3,17 %. Le taux du Livret Jeune est au moins égal à celui du Livret A, les banques pouvant le majorer à leur convenance. Le Livret Jeune demeure peu connu et souffre d'un plafond faible (1 600 euros).

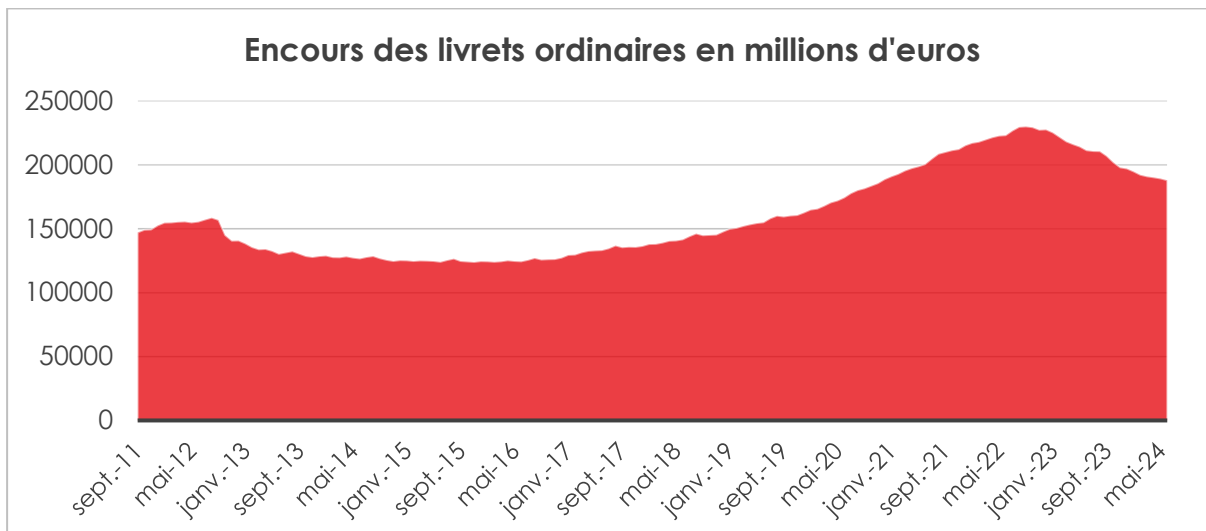


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

POURSUITE DE LA BAISSÉ DE L'ENCOURS DES LIVRETS ORDINAIRES

Les livrets d'épargne ordinaires fiscalisés n'ont toujours pas la cote. Leur encours a diminué de 9 milliards d'euros au cours du premier semestre. Sur un an, la baisse atteint 23,5 milliards d'euros.

Cette diminution s'explique par la faible rémunération des livrets bancaire. Les ménages privilégient les livrets réglementés et les dépôts à terme. Au 30 juin 2024, l'encours des livrets ordinaires s'élevait à 188 milliards d'euros contre 230 milliards d'euros fin septembre 2022 (niveau record).

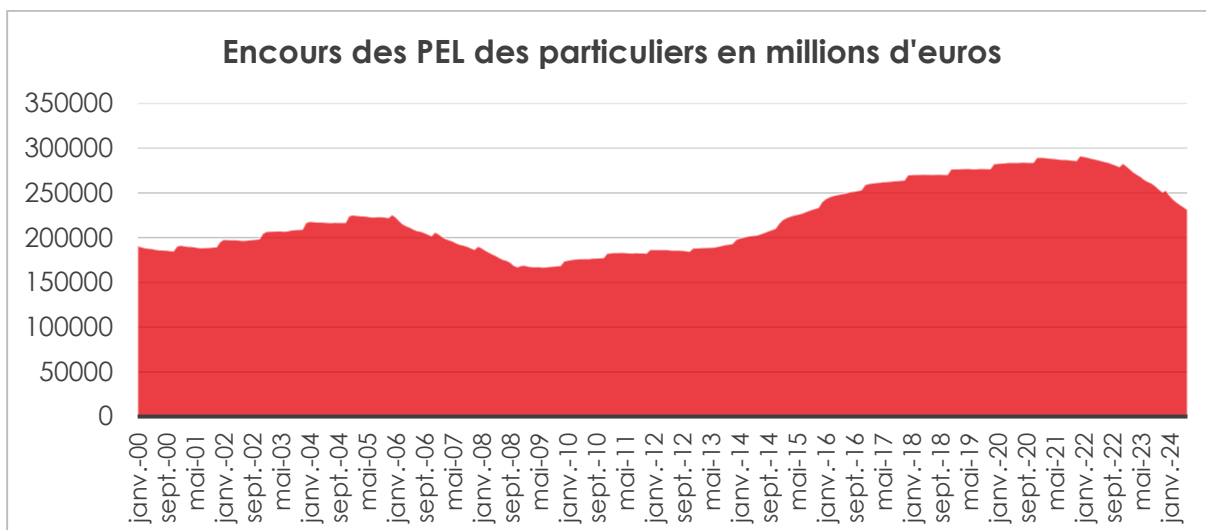


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT (PEL), PAS D'EMBELLIE EN VUE

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, l'encours des PEL a baissé de 21,5 milliards d'euros. En un an, l'encours a diminué de 33 milliards d'euros. Le faible rendement des nouveaux PEL de 2,25 % depuis le 1^{er} janvier 2024 ne leur permet pas

de concurrencer les Livrets A d'autant plus qu'ils sont fiscalisés (Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 % ou barème de l'Impôt sur le revenu). L'encours au 30 juin 2024 était de 231 milliards d'euros, contre 291 milliards d'euros fin décembre 2021. La chute en deux ans et demi atteint 60 milliards d'euros.

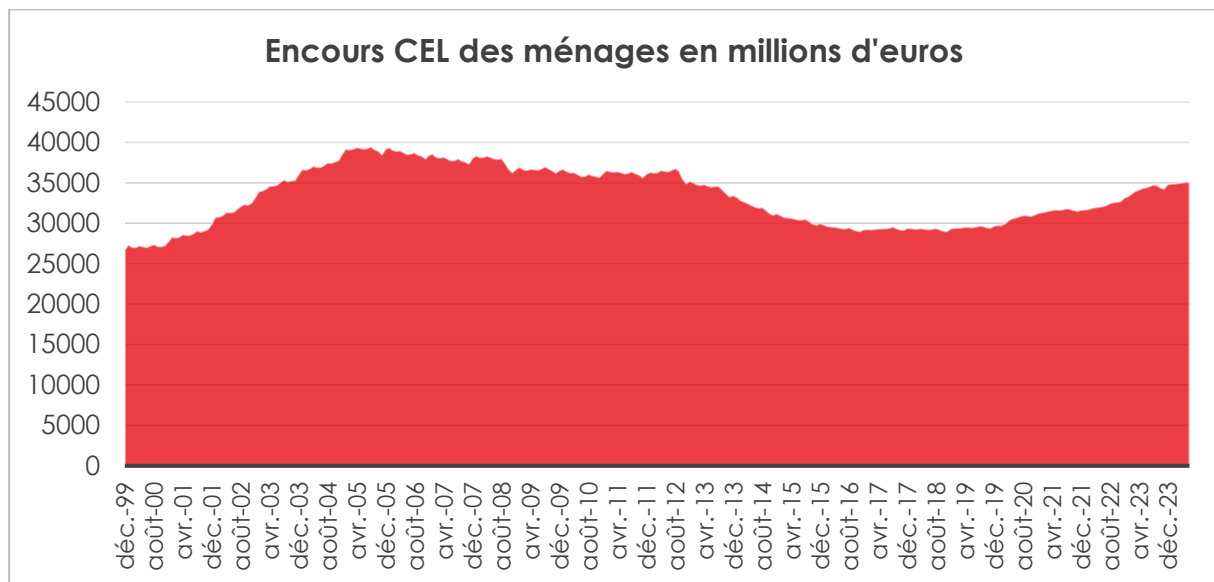


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LE COMPTE D'ÉPARGNE LOGEMENT (CEL) EN REGAIN DE FORME

L'encours des CEL a progressé de 268 millions d'euros au cours du premier semestre 2024. Sur un an, de juin 2023 à juin 2024, l'encours a augmenté de 678 millions d'euros. Après un point bas en novembre 2018 (28,9 milliards d'euros), le CEL remonte la pente. Il

a profité, jusqu'au 1^{er} janvier 2024, d'un taux de rémunération plus élevé que celui du PEL (2%). Son rendement dépend du Livret A (deux tiers de celui-ci). L'encours à fin juin 2024 était de 35 milliards d'euros. Il faut remonter à 2012 pour avoir un encours plus élevé. Le CEL a enregistré son plus haut niveau d'encours en août 2005, à près de 40 milliards d'euros.

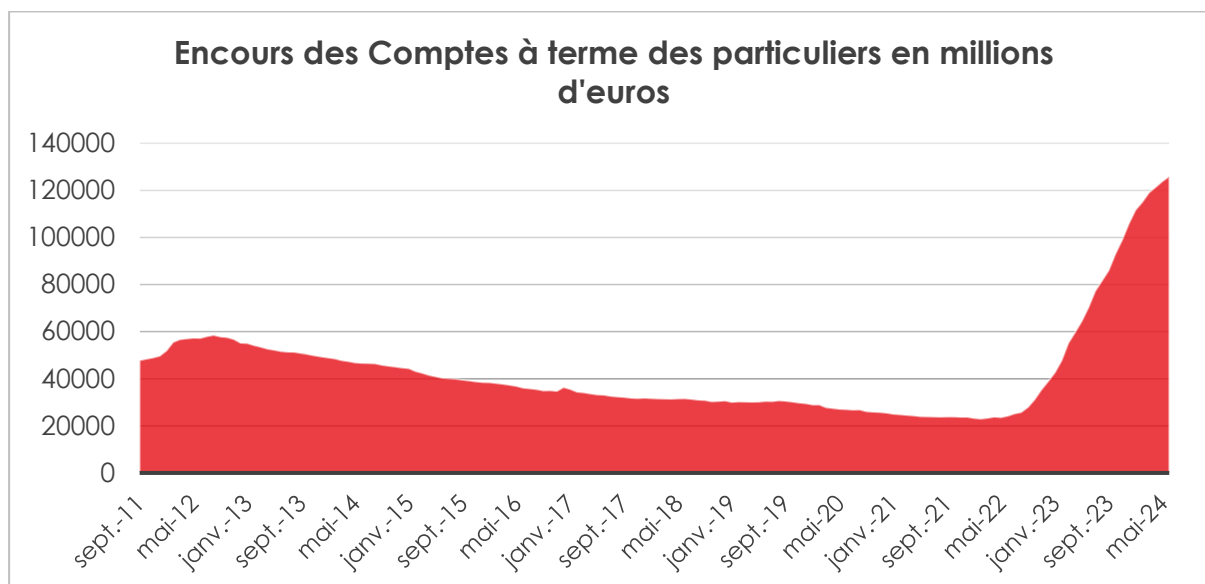


Cercle de l'Épargne – données Banque de France

LE TRIOMPHE DES COMPTES À TERME

Avec la hausse des taux d'intérêt et la saturation d'un nombre croissant de Livrets A et de LDDS, les dépôts à terme ont connu une croissance sans précédent depuis le milieu de

l'année 2022. Leur encours a atteint, fin juin 2024, 126 milliards d'euros en hausse de 20 milliards d'euros sur le premier semestre 2024 et de 56 milliards d'euros en un an. En deux ans, l'encours a été multiplié par cinq.



Cercle de l'Épargne – données Banque de France

ASSURANCE VIE, UN SEMESTRE DE BONNE FACTURE

Après plusieurs années difficiles, l'assurance vie a retrouvé des couleurs au cours du premier semestre. De janvier à juin, la collecte nette a atteint 16,3 milliards d'euros, contre 12,9 milliards d'euros sur la même période en 2023.

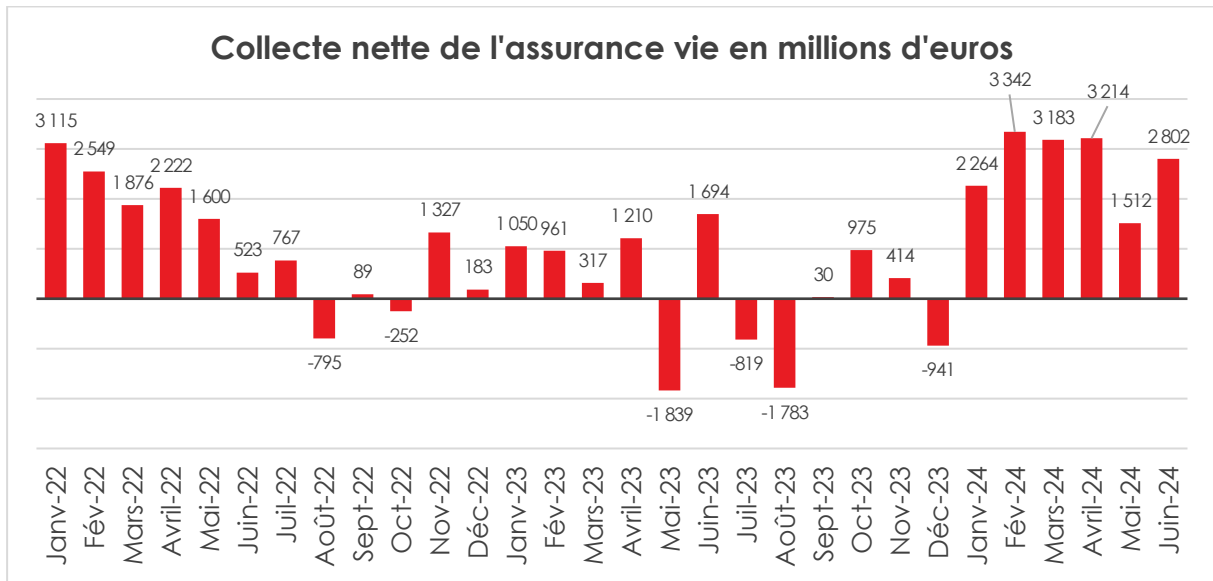
Les ménages ont, au cours du premier semestre, légèrement réduit leur effort d'épargne en faveur des produits de court terme comme les livrets d'épargne réglementés (Livret A, LDDS, LEP, etc.) au profit de placements plus long et notamment l'assurance vie.

De janvier à juin, les cotisations sont en hausse de +10,3 milliards d'euros par rapport à la même période de

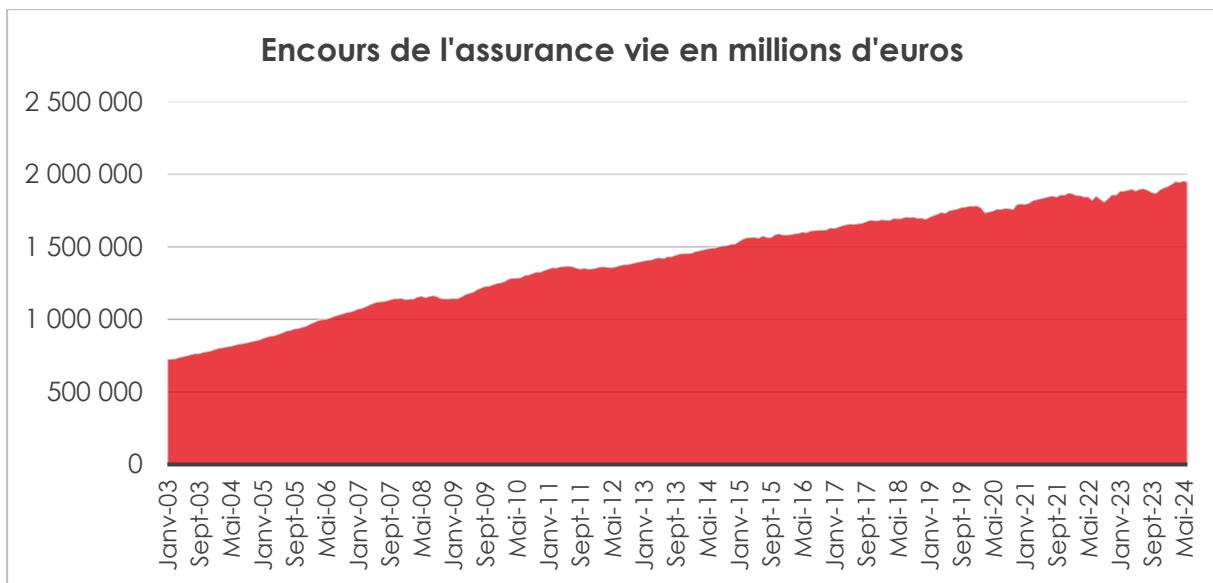
2023, soit +13 %, à 91,4 milliards d'euros. Les fonds euros ont enregistré une progression de 18 % et les unités de compte de 5 %.

Sur les six premiers mois de l'année, les prestations ont diminué de 3 % par rapport à la même période de 2023, à 75,1 milliards d'euros. Les rachats sur les fonds euros diminuent de 4,2 milliards d'euros tandis que les prestations des unités de compte augmentent de 1,5 milliard d'euros. L'amélioration du rendement des fonds euros a certainement conduit à une diminution des rachats par rapport à l'année précédente.

L'encours de l'assurance vie continue de se rapprocher des 2 000 milliards d'euros en ayant atteint, fin juin, 1 949 milliards d'euros.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs



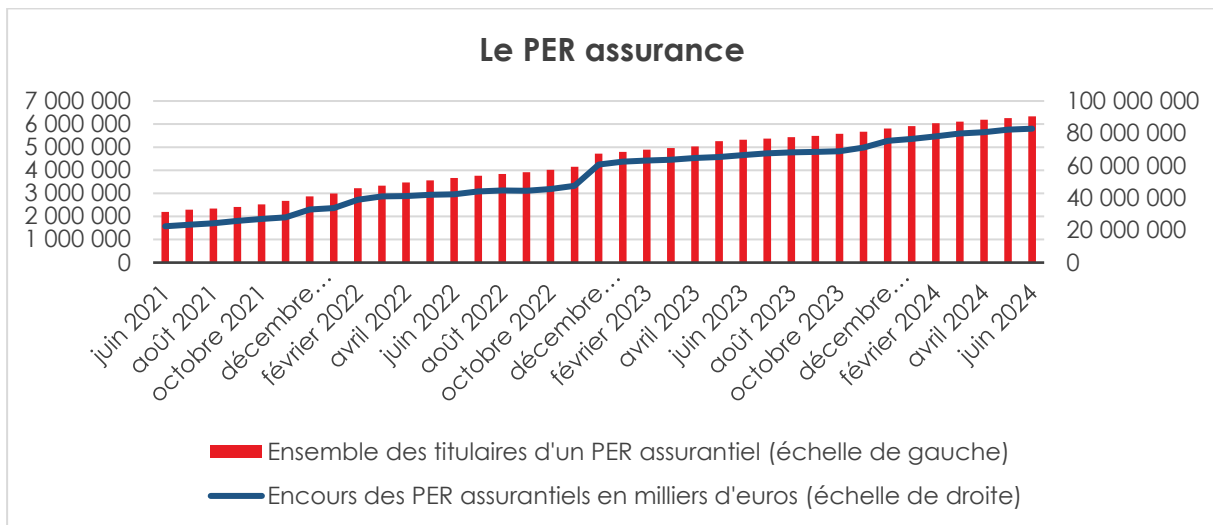
Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (PER) ASSURANCE, UNE BELLE CROISSANCE

À fin juin 2024, le PER comptait 6,3 millions de titulaires, soit 523 000 de plus qu'à fin décembre 2023. Sur

un an, le nombre de titulaires s'est accru de plus d'un million.

Fin juin, l'encours des PER assurances a atteint 82,9 milliards d'euros (+10 % sur six mois et +24 % sur un an).



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

Au cours du premier semestre 2024, les cotisations sur les PER assurance ont progressé de +26 % par rapport à fin juin 2023, à 5,0 milliards d'euros. Le montant des transferts entrants est en revanche en baisse, -9 %, à 2,0 milliards d'euros. L'ensemble des versements se sont élevés à 7,0 milliards d'euros, en hausse de 14 %.

Au 30 juin 2024, les prestations (sinistres décès ou rachats) au titre des PER en phase de constitution sont évaluées à 1,2 milliard d'euros, en hausse de +49 % sur un an.

S

**

*

Traditionnellement, les Français sont moins portés à l'épargne au cours du second semestre. Les vacances d'été, la rentrée scolaire puis les fêtes de fin d'année s'accompagnent d'une augmentation des dépenses de consommation. La réussite des Jeux Olympiques pourrait contribuer à améliorer le moral des ménages et

leur faire reprendre le chemin des magasins réels ou virtuels, mais les incertitudes politiques post-dissolution pourraient renforcer leur attentisme. Les instituts de conjoncture prévoient une amélioration de l'activité durant le troisième trimestre, suivie d'un refroidissement temporaire à la fin de l'année. La poursuite, par la Banque Centrale Européenne, de la baisse de ses taux directeurs pourrait néanmoins favoriser la croissance.

Les produits d'épargne liquide pourraient bénéficier de ce contexte économique et politique compliqué. Le rendement des produits de taux comme les contrats à terme ou les livrets ordinaires devrait être orienté à la baisse. Le taux du Livret A et du LDDS est de son côté gelé jusqu'au 1er février 2025. À cette date, il pourrait être revu à la baisse à 2,5-2,7 % en fonction de l'évolution de l'inflation. L'assurance vie et le PER devraient poursuivre sur la lancée du premier semestre.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cerledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cerledelepargne.fr